

06/02/2018 : Pesticides: nous ne pouvons pas rester sourds aux attentes des citoyens européens – Angélique Delahaye (LR, PPE, Fr)

« Le mandat de la nouvelle commission spéciale concernera l'ensemble des questions liées à l'autorisation de mise sur le marché des pesticides. C'était une demande claire du Groupe PPE et je m'en félicite », a déclaré Angélique Delahaye en amont du vote sur le sujet au Parlement européen.

« Ce dossier relève initialement des compétences de la commission de l'Environnement (ENVI). Nous travaillons en effet actuellement sur le rapport comitologie (processus d'autorisation des substances), la refonte de la législation en matière de pesticides et le renforcement des compétences de l'Agence Européenne pour la Sécurité Alimentaire (EFSA). Les travaux de la nouvelle commission spéciale interviendront donc en même temps que, sinon après, les conclusions de la commission ENVI sur ces sujets.

Néanmoins, nous ne pouvons pas rester sourds aux attentes de plus en plus pressantes des citoyens européens sur ces questions. Nous devons y apporter une réponse réaliste et pragmatique », a précisé l'eurodéputée.

« La commission PEST devra intégrer pleinement les travaux en cours et à venir de la commission ENVI, responsable au fond sur ces questions. Cette nouvelle commission spéciale pourra clarifier le fonctionnement des procédures d'autorisation de mise sur le marché des pesticides au niveau européen, faire le point sur la fiabilité de ces procédures et proposer, si besoin, des améliorations. En ce sens, le Parlement européen prend ses responsabilités et nous travaillerons à trouver des réponses aux nombreuses interrogations de nos concitoyens », a souligné Angélique Delahaye, elle-même maraichère en Indre-et-Loire.

« Je le répète, cette commission est une réponse politique à un questionnement public et non un tribunal. Au Groupe PPE, nous avons œuvré pour que le mandat soit le plus large et objectif possible pour pouvoir redonner confiance aux citoyens européens dans les procédures de décision afin de garantir leur santé et à préserver l'environnement », a conclu l'eurodéputée.

Après le vote du mandat d'aujourd'hui, les députés européens se prononceront jeudi sur la composition de cette commission.